

<b>Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association MANIOC</b> <b>Année 2021-2022</b>
---

La réunion débute à 18 heures 05. Elle est animée par Thomas Birzi.

Présents sur place ou en visioconférence : Thomas Birzi, Maryvonne Boudier, Fanny Di Grande, Emmanuel Dossou, Anne Gabion, Anne Heideyer, Mathilde Koch, Bernadette Landry, Catherine Lebout, Thierry Ledant, Chloé Lemonnier, Gisèle Léocard, Jean-Patrick Léocard, Olivier Martinez, Annie Pasquier, Marie-José Ramondetti, Simone Tavan.

34 membres ont donné leur pouvoir (Bénin ou France)

Le quorum est très largement atteint.

**1. Vote sur le rapport d'activité**

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport est adopté à l'unanimité

**2. Vote sur le rapport financier présenté par Anne GABION**

Le solde au 18 juin 2022 est de 2387,83 euros

Les principales recettes sont :

- Don : 250 euros
- Subvention municipale : 500 euros
- Cotisations : 616 euros

Les principales dépenses sont :

- Projet d'exposition sur les femmes du Bénin (déplacements, achat d'un appareil photo et de livres) : 503,14 euros
- MAIF : 196,77 euros

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport est adopté à l'unanimité

**3. Autorisation donnée à Tidjani COFFE ou à Emmanuel Dossou de collecter les cotisations MANIOC auprès des membres béninois**

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

**4. Intervention de Thierry LEDANT pour faire le point sur le projet de la Bibliothèque/Médiathèque La Reliure (en visioconférence)**

Voici le texte du bilan présenté par Thierry Ledant

« 2022 sera une étape importante pour le démarrage de la Bibliothèque. En effet, nous avons bénéficié de l'aide de Mr Mamadou SECK, bibliothécaire retraité de Lyon, qui s'est rendu deux fois sur place.

La première, une très courte visite sur place en février 2022 lui a permis de constater qu'il restait beaucoup de travail à faire, surtout au niveau de la formation du personnel, bénévoles et employés. Aucun n'ayant une formation de base.

Dès son retour il a travaillé à la préparation d'un voyage sur place en mai afin de mettre en place une structure de suivi et de formation avec constitution d'un cadre de coordination.

Lors de cette deuxième visite il a également rencontré le Maire de Parakou afin d'essayer de finaliser l'engagement de la Mairie dans la prise en charge de personnel qualifié : une ou deux personnes. La mairie n'est pas prête à s'engager et nous continuerons à faire pression, mais le Maire actuel ne se sent pas lié par les promesses de son prédécesseur. Cela pose le problème du financement tant que la bibliothèque ne génère pas un retour minimal de fonctionnement. Le Ministère de l'Education a pris en charge le financement de l'emploi d'Olive DOBOLI, une personne de bonne volonté mais au caractère peu souple, malheureusement sans formation. Elle est soutenue par quelques bénévoles dans le tri des livres. Le lycée Mathieu BOUKE organise l'entretien des bâtiments et encourage la fréquentation de la bibliothèque par les élèves et les professeurs. Est apparu un nouveau partenaire potentiel lors de cette semaine de mai : Médecins du Monde qui souhaitent développer une activité de communication sur la prévention des MST et sur les moyens de contraception. Cet organisme doit être vu comme un animateur profitant des locaux et de l'implantation parmi un milieu scolaire. Ils ont proposé quelques investissements pour leurs activités et également un renfort de mesures de protections (fenêtres, insectes,..) avec un investissement chiffré de 5.000 € d'ici fin décembre 2022. Aucun frais pour le fonctionnement général de la bibliothèque mais des achats utiles indirectement pour l'amélioration des locaux et de matériels dont l'usage sera à définir en dehors de l'utilisation propre à leur objectif. Avec Manioc et le Rotary Draguignan Templiers nous avons confirmé notre implication importante depuis l'origine et dans son suivi actuel (voir document transmis pour l'AG). Ensemble, les partenaires ont accepté de conclure un partenariat de six mois d'engagement d'objectifs écrits et comptabilisés pour ce qui est des finances. Manioc et le club Bénin du lycée Jean Moulin (1.800 € dont 1400 € par le club Bénin après la soirée solidaire loto/repas et 400 € MANIOC sur des fonds de réserve) avec RC Draguignan Templiers (2.200 €). Nous devons continuer à prévoir 1.000 à 2.000 € pour l'encadrement d'un comité de coordination et de formation. Cela sera indispensable pour assurer un démarrage municipal de la bibliothèque en fin d'année. Le Rotary est prêt à soutenir cette décision et engagera les 1000 à 2000 € supplémentaires, mais refuse d'être le soutien financier continu d'une structure qui doit trouver son équilibre dans l'exercice de sa fonction de Bibliothèque.

Pour 2023, il est indispensable d'obtenir une location des locaux par toutes les associations locales qui profiteront de l'espace bibliothèque, comme Médecins du Monde, afin de permettre un autofinancement du personnel et des frais de fonctionnement de la structure d'accueil de la bibliothèque. Le comité de direction ou de pilotage et de coordination doivent veiller au bon fonctionnement de la bibliothèque et de son équilibre pour lui permettre d'exister et de fédérer les populations de Parakou. Nous aurons l'occasion d'inaugurer les locaux en début novembre 2022 sur place. Mamadou m'accompagnera et nous rejoindrons le voyage organisé par l'association MANIOC pour fêter cela ensemble et vous apporter un reportage sur la mise en route de ce bel outil conçu entre des professeurs des deux lycées pour créer la reliure entre nos deux pays. »

Suit une discussion à laquelle participe activement Emmanuel Dossou dont les résultats essentiels sont :

- Toute décision relative à la bibliothèque La Reliure doit être prise collégalement
- L'action doit se poursuivre pour associer la mairie au projet et l'amener à s'engager matériellement (rappel du jumelage entre le lycée Mathieu Bouké

et le lycée Jean Moulin depuis 2006, retombées économique, sociale de l'accès de la population aux ressources de la bibliothèque et mise en valeur culturelle de Parakou)

#### **5. Présentation de l'engagement de MANIOC dans la convention signée par les membres du comité de pilotage de la bibliothèque**

*« L'association Manioc s'engage :*

- *à mettre à la disposition de la bibliothèque un certain nombre de supports culturels (vidéos, photos, ouvrages) pour l'organisation de manifestations culturelles permettant aux jeunes de mieux connaître leur propre culture et de découvrir certains aspects de la culture de la Dracénie, de l'ensemble de la région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ou de la France*
- *à fournir à la bibliothèque du petit matériel utile aux animations culturelles (exemple : un vidéoprojecteur)*
- *à mobiliser la communauté éducative de la Dracénie pour que se développent les échanges numériques scolaires via la bibliothèque »*

Une feuille de route plus détaillée va être envoyée au comité de pilotage précisant les actions concrètes à mettre en œuvre pour la bibliothèque La Reliure :

- Septembre 2021 : envoi de contes de Provence au club Draguignan Bénin pour une animation à la médiathèque
- Octobre-novembre 2022 : mise à disposition de la bibliothèque d'un vidéo projecteur qui permette plusieurs animations dont la présentation générale du site de l'association MANIOC, l'exploitation de l'exposition sur les instruments de musique du Bénin qui est en ligne avec l'ensemble des panneaux explicatifs et les films associés ; apport lors du voyage d'une exposition de poche sur la Provence à accrocher dans la bibliothèque et à faire vivre par des visites de classes et autres animations

#### **6. Intervention de Jonathan MARTINEZ sur le site**

Le rapport envoyé par Jonathan est en annexe

#### **7. Intervention de Anne HEIDEYER et Simone TAVAN sur les projets du club Bénin :**

Deux projets en coopération avec le club Draguignan Bénin et MANIOC sont proposés :

- Le club Bénin s'associera à l'élaboration de l'exposition de poche sur la Provence
- Le club Bénin propose au club Draguignan-Bénin une recherche commune sur la question de l'eau

Le club Bénin aura 20 ans en 2023. Une discussion permet de dessiner les contours d'une fête à venir : un repas d'inspiration africaine au cours duquel sera organisée une tombola.

#### **8. Votes ou discussions sur les projets pour l'année 2022-2023**

- Projet d'exposition sur les femmes du Bénin

Anne Gabion et Marie-José Ramondetti participeront à une réunion avec Corinne Assez (cheffe de service culture et patrimoine à la mairie de Draguignan) et Stéphanie Dahan (Responsable Pôle Patrimoine et Musées de Dracénie Provence Verdon ) pour construire un

projet autour d'expositions qui se dérouleraient en même temps en 2024 avec un vernissage le 8 mars : Femmes du Bénin à la Chapelle de l'Observance, femmes en Provence au musée des ATP, femmes dans l'œuvre de Marcel Pagnol (2024 année Marcel Pagnol en PACA) etc. A suivre.

- Demande de subvention : suggestion d'une mallette pédagogique

A suivre : un point sera fait au moment de la demande de subvention

- Relation avec les établissements scolaires de la Dracénie :
  - Olivier Martinez fait le point sur l'installation de l'exposition sur les instruments de musique au CDI du collège La Peyrouas au Muy : 6 classes ont visité l'exposition et de nombreux élèves l'ont découverte en se rendant au CDI individuellement.
  - Etablissements intéressés par cette exposition : lycée du Val d'Argens (rencontre avec la documentaliste jeudi 30 juin), lycée agricole des Arcs (à prévoir avec M. Blanquet à la rentrée scolaire), collège Ferrié si un espace d'exposition est trouvé (rencontre avec Philippe Legac).
  - Rencontre avec M. BLANQUET (proviseur du lycée agricole des Arcs) à prévoir en septembre pour fédérer les projets.

- Journée des Associations : 3 septembre 2022

Plusieurs membres de MANIOC s'engagent à être présents ce jour-là

- Voyage au Bénin fin octobre 2022

Les billets des personnes sûres de partir seront réservés mardi 21 juin. Il s'agit de membres de MANIOC (Martine Olsen, Marie-José Ramondetti, Sylvie Sage, Mathilde Spina) et d'une ancienne du club Bénin (Marie Leray).

L'Assemblée Générale se termine à 19 heures 55.

Compte-rendu rédigé par Marie-José Ramondetti et relu par Anne Gabion